

# Beaumont de Lomagne

bulletin municipal

Bonne année 2026

[www.beaumontdelomagne.fr](http://www.beaumontdelomagne.fr)

JANVIER 2026 / N°200



INTERVIEW



Actualités municipales

# Ouverture de la Mairie

13 place Gambetta  
05.63.02.32.52



LE LUNDI  
de 14h à 17h  
DU MARDI AU VENDREDI  
9h à 12h30 et de 14h à 17h



Pour toutes demandes de rendez-vous  
avec Monsieur le Maire ou ses adjoints.

Merci de composer le : 05.63.02.32.52

**Directeur de la publication : Jean Luc DEPRINCE**

**Directeur de la rédaction : Marc Montiel**

**Rédaction :** Jean-Claude Bonnefoi, Pascal Labarde, Marc Montiel, la commission communication et les responsables d'associations

**Maquette et photos :** Nicolas Terrade Mairie de Beaumont / Canva

**Photos** des associations fournies par les associations

**Impression Publi Services** (Beaumont)

2000 exemplaires distribués dans les foyers Beaumontois

ISSN 2267-344X Dépôt légal 1975

## NUMEROS UTILES

MAIRIE Standard	05.63.02.32.52
Police Municipale	05.63.02.43.10
Sapeurs Pompiers	18 / 05.63.02.32.82
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17 / 05.63.26.70.24
Croix rouge	05.63.28.26.24
Les Restos du cœur	05.63.64.27.28
Poste	05.63.26.12.82
Ordures ménagères	05.63.29.09.97
Communauté de Com	05.63.65.34.26
Village de Loisirs	05.63.02.16.76
Cinéma Nouveaux bleus	09.64.40.92.59
Médiathèque	05.82.73.09.03
Office de Tourisme	05.63.02.42.32
Crèche halte garderie	05.63.02.24.06
Centre de Loisirs	06.51.62.23.54
A.S.C	05.63.65.22.02
Point Info Jeunesses	05.63.65.61.07
Ainés Lomagnols	05.63.65.29.55
Espace de vie sociale	05.63.26.52.30
Maison retraite publique	05.63.26.15.20
Aide à domicile	05.63.26.00.83
Résidence Mutualisée	05.63.02.31.15
Ecole mat. du Blanc	05.63.65.28.94
Groupe scolaire Fermat	05.63.02.41.30
Collège Despeyroux	05.63.02.35.60
Lycée Professionnel	05.63.26.14.50
Ecole Sainte Lucile	05.63.02.38.93
Ecole Saint Joseph	05.63.02.36.62
Institut Lestonnac	05.63.65.20.74

## PERMANENCES ORGANISMES

### Permanence Maison Départementale des solidarités 12 rue Toureilh

- Caisse d'Allocations Familiales  
Sur rdv le mardi de 9h à 11h30  
RDV au 05.63.26.20.61
- Assistante Sociale  
sur Rdv au 05.63.26.20.61
- RSA ( Revenu de Solidarité Active)  
Le mardi de 14 h à 16h  
RDV au 05.63.26.20.61
- Protection Maternelle et Infantile
- Consultation de nourrisson  
Le vendredi de 9h à 12h su RDV
- Centre Médico- Psychologique  
(enfants / ados)  
Au 05.63.29.63.11
- Service Départemental de Santé Pu-  
blique Prévention
- Service des personnes âgées  
+ 60 ans et handicapés  
(dossier COTOREP)  
RDV au 05.63..26.20.61
- Point d'accès au Droit  
Sur RDV au 05.63.21.40.00
- Conseillère en Economie Sociale et  
Familiale  
Le mercredi de 9h à 12h (personnes  
seules)  
Le jeudi de 9h à 12h sur RDV

### Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Sur RDV le 1er et 3ème mercredi matin  
du mois au 05.63.48.40.00

- MSA assistante sociale  
Sur RDV au 05.63.21.61.39

### Local Boulevard Ouest

- CROIX ROUGE  
*Vestiboutique / Brocante* le lundi de 9h à  
12h et le jeudi de 14h à 16h  
*Distribution alimentaire* les 1er et 3ème  
samedis du mois : 9h30 à 11h30  
05.63.28.26.24

- Restos du Cœur  
distribution alimentaire ;  
**les mardis de 14h à 18h30**

### Route d'Esparsac

- Communauté de Communes  
de la Lomagne Tarn et Garonnaise  
05.63.65.34.26

- Permanence DGFIP

### Maison France Services

Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

- Permanence SAUR

### Mairie 13 place Gambetta

les 2e et 4e mercredis du mois :  
9h à 12h30 et de 14h à 16h.



# L'édito

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois,

L'année qui s'achève a été marquée par un contexte politique national mouvant, parfois incertain, dont les effets se répercutent directement sur la vie des communes. Les évolutions législatives, les réformes successives et les contraintes budgétaires imposées aux collectivités locales ont exigé de nous une grande capacité d'adaptation. Dans ce climat exigeant, notre responsabilité est de maintenir le cap, de préserver la qualité des services publics et de continuer à investir pour l'avenir de Beaumont-de-Lomagne.

Parmi les chantiers engagés, celui de la rue de l'Église occupe une place centrale. Ce projet de réaménagement et de revitalisation, essentiel pour notre cœur de ville, connaît des retards liés aux entreprises.

Je mesure pleinement les difficultés que cela entraîne pour les commerçants et les riverains, et je tiens à les remercier pour leur patience. Les désagréments sont réels, mais ils sont temporaires.

Une ville qui fait des travaux est une ville qui avance. L'immobilisme serait certes plus confortable, mais il ne ferait que freiner notre développement. Certains préfèrent critiquer; nous faisons le choix d'agir.

Cette dynamique se retrouve également dans un autre dossier majeur : la restauration de notre église. Les financements de la première tranche sont désormais entièrement bouclés, ce qui permettra de lancer, dès le premier trimestre la réfection de la toiture et du clocher. Il faut rappeler que la restauration complète de l'édifice représente un investissement total avoisinant les neuf millions d'euros, un montant qui impose une réalisation par étapes. L'opposition réclame à cor et à cri que ces travaux soient engagés immédiatement, tout en affirmant dans le même temps qu'il ne faudrait surtout pas lancer de projets dispendieux. Chacun appréciera la contradiction. Pour notre part, nous avançons avec cohérence : nous réalisons les travaux indispensables, mais nous le faisons avec responsabilité et dans le respect des capacités financières de la commune.

Notre projet phare, celui de l'aménagement de la place de l'Esplanade, illustre également notre volonté de bâtir l'avenir. Ce futur espace paysager, agrémenté de zones de détente et de jeux, deviendra un véritable lieu de vie intergénérationnel. Un espace où chacun pourra se retrouver, se promener, partager des moments en famille ou entre amis. C'est ce type de réalisation qui renforce l'attractivité de notre commune et améliore durablement le cadre de vie. En parallèle de ces grands projets, nous poursuivons avec constance le calendrier des réalisations prévues. Comme chaque année, 400 mètres de trottoirs sont rénovés, améliorant la sécurité et le confort de tous. Pas à pas, rue après rue, nous modernisons Beaumont-de-Lomagne avec méthode et détermination.

À l'heure de tourner la page de cette année dense et parfois éprouvante, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour 2026. J'ai une pensée particulière pour les personnes malades, isolées ou fragilisées. Que cette nouvelle année leur apporte soutien, réconfort et espoir.

Mon équipe municipale se joint à moi pour que 2026 vous apporte santé, réussite, sérénité et partage.

## Bonne année 2026

**Votre dévoué Maire et Vice-Président du Conseil Départemental**  
**Jean-Luc Deprince**

# Travaux

Pascal Labarde



**L'aménagement de la place de l'esplanade** nous a permis d'installer des structures de jeux pour les enfants et ados, des terrains de pétanque.

**L'Arborisation du parc** avec des bancs, aménagement d'un point de vue et cheminement.



**L'aménagement rue de l'église** inclut :

la voirie et trottoirs rénovés sur le modèle de la rue Despeyroux.

La création d'un réseau pluvial enterré.

Le renouvellement complet du réseau d'adduction d'eau potable. La séparation des eaux usées et pluviales.



Nous avons également veillé à l'enfouissement des réseaux électriques et télécom aériens entre l'hôtel "le Normandie" et le collège.

**Le stade de rugby** n'a pas été oublié avec le renouvellement de la sonorisation, et la mise en sécurité des rambarades des tribunes.

**La mise en conformité** de 25 armoires de commande de l'éclairage public.

**Nous avons entamé une nouvelle campagne de réfection des trottoirs**, ainsi que la réalisation d'une plateforme en béton pour faciliter l'installation du barnum "festivités" de la fête de l'ail.

**La salle des fêtes est désormais connectée à la fibre optique.**

**Notre belle halle a bénéficié d'un nettoyage complet de la toiture** avec le remplacement des tuiles cassées lui rendant toute sa majesté.





### Le rôle de la Police Municipale

La Police Municipale est une police de proximité placée sous l'autorité du Maire. Elle agit sur tout le territoire de la commune pour assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

A BEAUMONT de LOMAGNE, la Police Municipale est composée de deux policiers municipaux et d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

**Les horaires de travail sont de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**



Ces horaires peuvent être modifiés sur décision du Maire. En effet, en fonction des événements, les horaires peuvent être décalés le soir en première partie de nuit ou lors de services nocturnes en collaboration avec la Gendarmerie.

Plusieurs missions sont attribuées aux policiers municipaux :

**La surveillance** et la sécurité des écoles et du marché de plein vent.

**Le contrôle sur le terrain** de la conformité des différentes autorisations d'urbanisme.

**La gestion des deux cimetières** de la commune (Beaumont et St Jean de Coquessac)

**La gestion du Centre de Supervision Urbain** (vidéo protection)

**gestion de la divagation** des chiens.

**La rédaction des arrêtés municipaux** et le contrôle de leurs applications.

**La délivrance et le contrôle** des divers débits de boissons.

**La délivrance et le contrôle des permis de détention** de chiens catégorisés.

**La délivrance et le contrôle des licences** Autorisation de stationnement (ADS) des sociétés de taxi.

En résumé une Police Municipale de deux Policiers Municipaux et d'un A.S.V.P est une police de proximité très polyvalente.

Les policiers assurent la sécurité, l'application des arrêtés et la police de la route, tandis que l' A.S.V.P apporte un soutien précieux sur le stationnement et la présence sur le terrain.



**L'ensemble de la Police Municipale adresse aux Beaumontoises et aux Beaumontois ses vœux pour une très belle année 2026.**



Maryse Perez



Sandrine-Audu Benali

### **Un premier trimestre riche en découvertes à l'école maternelle**

Le premier trimestre de l'école maternelle du Blanc s'est déroulé dans une ambiance dynamique. Les 94 élèves, répartis en quatre classes, ont travaillé autour d'un thème commun : les animaux de la forêt, qui a guidé de nombreuses activités.

La semaine du goût a été un moment fort, avec des menus « finger food » proposés par la cantine et un goûter préparé par les enfants pour leurs familles. Les moyennes et grandes sections ont aussi découvert le jardinage et participé à leur première randonnée, pour apprendre au contact de la nature.

L'école a pris part au salon du livre, profitant de lectures, spectacles et d'une rencontre avec un auteur.

En décembre, les enfants ont réalisé des cadeaux pour les aînés isolés, un geste solidaire très apprécié.



La Municipalité a offert un spectacle de marionnettes, un cadeau autour d'un goûter pour célébrer Noël.

De nombreux projets attendent encore les élèves en 2026 : festival des contes, journées nature, cinéma, sorties en forêt et la traditionnelle sortie de fin d'année..

### **Rentrée rythmée et riche en découvertes et en activités**

À Beaumont-de-Lomagne, les élèves ont commencé l'année scolaire avec de nombreuses activités. Les CP et CE1 ont repris le brossage de dents, tandis que les CM ont profité des séances de piscine en septembre.

Toute l'école a participé à une journée multisports, où plusieurs associations sont venues leur faire découvrir différents sports.

Les enfants ont également fait des sorties à la bibliothèque, participé à la semaine du goût.

Ils ont assisté à des animations sur la gestion des déchets, pour mieux comprendre l'importance du tri et de la réduction des déchets.

Les préparatifs pour les festivités de Noël sont déjà en cours, promettant de beaux moments de partage et de convivialité.

Pour les accompagner, la mairie offre un spectacle et un livre à chaque élève, un geste qui contribue à éveiller la curiosité et le plaisir de lire.

### **HALLOWEEN**

Le Comité des fêtes, en collaboration avec le centre de loisirs, l'association CinéLomagne, la mairie a organisé Halloween.

Les enfants ont eu de vraies frayeurs dans les maisons de la peur, faisant de cet événement un moment festif grâce à un travail collectif et convivial.



## Sous le signe du partage avec Vayres

Du côté du périscolaire, les enfants préparent les échanges avec la commune jumelée de Vayres, une belle occasion de partage et de découvertes pour cette année scolaire

## Bravo aux jeunes conseillers municipaux pour leur engagement exemplaire

Le Conseil Municipal des Enfants a brillamment conclu son mandat après deux années exceptionnelles, riches en projets et en solidarité.

Cet été, ils ont organisé l'**Intervillages**, un moment inoubliable de rires, de partage et de rencontres, réunissant Vayres et plusieurs communes de la Lomagne.

Une journée conviviale et intergénérationnelle qui restera dans les mémoires.



Ces jeunes élus ont également eu à cœur de faire revivre des événements emblématiques de la commune, comme le carnaval et l'Intervillage, insufflant une énergie nouvelle et un vrai esprit de fête à Beaumont-de-Lomagne.

Ils ont porté la 2<sup>e</sup> édition du concours de chant, qui a attiré des candidats venus de Toulouse, Montauban et Castelsarrasin, faisant ainsi connaître Beaumont au-delà de la commune. Les jeunes conseillers **ont accueilli les participants, présenté certains passages et même été membres du jury**, contribuant activement au succès de l'événement. Grâce à la tombola, ils ont récolté des fonds pour le voyage scolaire, montrant leur sens de l'entraide et leur engagement envers les autres. Nous remercions chaleureusement David et Florence, membres du jury bénévoles, Hedwige coordinatrice du centre de loisirs ainsi que le maire et son conseil municipal, qui ont financé et accompagné ce bel événement.



Tout au long de leur mandat, ils ont été présents et engagés lors des commémorations, faisant preuve de sérieux, de responsabilité et d'un véritable attachement à la vie citoyenne.

Nous adressons un grand merci du fond du cœur, à **ANDREA, LEO, LILA, NOAM, AXEL, MARIUS, LAURA, YANA, QUENTIN, JASON, ALICIA...** pour leur énergie, leur enthousiasme et tout ce qu'ils ont apporté à la commune.



Avec émotion, nous leur disons au revoir, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux:

**TOM, ELSA, LUCAS, MAELHAN, CORENTIN, Suppléant CLEMENT, LHANA THYLLIAN MATTEO ELIA, INAYA et Mathilde suppléante, LILA ANDREA, SARAH, ENEKO JULES**

qui ont été installés lors du conseil le lundi 15 décembre à la mairie, prêts à continuer de faire vivre de beaux projets pour la jeunesse de Beaumont-de-Lomagne.



Entre urnes et isolements, les élèves du CE2 au CM2 ont pris leur rôle à cœur et ont même participé au dépouillement ! Une expérience citoyenne à la fois sérieuse, engageante et ludique.



### **PEDT 2025-2026 : ensemble contre les violences et les inégalités**

Cette année, le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Beaumont-de-Lomagne a pour thème la lutte contre les violences et les inégalités. Des actions pour les enfants et les parents seront menées tout au long de l'année avec le soutien des associations, les écoles et Léo Lagrange, pour sensibiliser, prévenir et assurer un environnement sûr et bienveillant pour tous les enfants.



Béatrice Bigou-Marti-Turull

# Social



Evelyne Meesseman

Un temps fort de cette fin d'année 2025 a été l'organisation de la marche d'Octobre Rose.

Cette manifestation a été réalisée en partenariat avec les commerçants de Vis ta Lomagne.

Samedi 11 octobre, une cinquantaine de personnes ont participé à cette randonnée.



Le montant de l'inscription a été reversé en intégralité à l'Oncopôle de Toulouse.

A cette somme, se sont rajoutées d'autres collectes faites par les commerçants et associations toujours à destination de l'Oncopôle de Toulouse.

**Vis Ta Lomagne : 983.63€**

**Croix Rouge : 692.00€**

**CCAS Mairie : 481.00€**

Cette forte mobilisation sur la campagne de prévention du cancer du sein tout au long du mois d'octobre 2025 a paré notre ville et nos commerces de rose.

De belles réalisations de nos services techniques ont contribué à la réussite de cette campagne 2025.

Nous les remercions pour leur implication.

Le mois de décembre a été l'occasion de penser à nos

aînés les plus fragiles. La distribution de colis de Noël leur a donné un peu de chaleur et de solidarité à l'occasion des fêtes de fin d'année.

La commission santé s'est réunie en décembre afin de poursuivre sa démarche de réalisation d'une vidéo, à destination des médecins qui souhaiteraient s'installer en Lomagne.

Le CCAS poursuit son travail en partenariat avec les acteurs sociaux de la commune, assistantes sociales, associations caritatives,... afin d'accompagner les personnes en difficulté.

# Sport

David Arquie



Les associations sportives de la commune sont très nombreuses (elles sont plus importantes que dans d'autres communes de même strate, Verdun Sur Garonne, Grisolles, Labastide Saint-Pierre)

Beaumont de Lomagne compte 23 associations sportives variées, offrant de multiples possibilités de pratiques collectives ou individuelles.

De 5 à 70 ans, chacun peut trouver son bonheur dans toutes les offres de sport proposées.

Ces associations qui vivent grâce à de nombreux bénévoles, font partie du paysage associatif de notre commune. Elles participent au lien social au même titre que

nos nombreuses associations culturelles ou caritatives. Les manifestations organisées par les associations sportives et leur participation à l'extérieur permettent de donner une image dynamique de notre commune.



# Urbanisme

Bertrand Toussaint



## Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'intercommunalité est l'échelle à laquelle s'organise l'essentiel des activités quotidiennes. Elle apparaît ainsi comme la meilleure échelle pour concevoir les mesures adaptées aux enjeux du territoire, tout en valorisant et renforçant la complémentarité des communes.

### La vie locale s'affranchit des limites communales :

les activités commerciales et récréatives, les déplacements domicile-travail ou les parcours résidentiels sont autant d'éléments bien souvent déployés à une échelle intercommunale. Il en va de même pour la nature : les frontières communales sont inconnues aux continuités écologiques.

### Concilier les différents enjeux du territoire est une lourde tâche pour la seule échelle communale :

il faut produire des logements vite et mieux (diversification de l'offre), tout en apprenant à produire autrement (densification, réhabilitation, ...) afin de préserver et valoriser les espaces naturels et agricoles.

L'échelle intercommunale optimise l'espace foncier disponible, en renforçant la complémentarité, et donc l'identité et le rôle, de chacune des communes au sein de leur intercommunalité : pôles urbains, pôles relais, pôles ruraux, ... En mutualisant les besoins et efforts consentis, la surface constructible définie dans le PLUi est rationalisée, et souvent moindre que celle de la somme des PLU.

### Objectifs du PLUi :

- **Exprimer un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelle intercommunale;**
  - **Réguler le droit de construire;**
  - **Se doter de moyens concrets et efficaces utiles à l'urbanisme opérationnel;**
- Décider de l'affectation précise des sols à court et moyen terme.**

Par délibération du 13 novembre 2025, le Conseil Communautaire de la Lomagne Tarn et Garonnaise a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), et abrogé les cartes communales.

Le document validé en conseil communautaire est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat. Le document pourrait entrer en vigueur au premier trimestre 2026.

Pour toute information sur le PLUi, vous pouvez suivre le lien internet de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise :

<https://cc82.malomagne.com/amenager-et-preserver/urbanisme-lomagne-tarn-et-garonnaise/elaboration-du-plan-local-durbanisme-intercommunal/>



### Mes travaux sont-ils taxables ?

Dans certains cas, vos travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme, mais ne sont pas taxables (et donc pas à déclarer) auprès de nos services. Il s'agit par exemple de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, d'un ravalement de façade, de la pose d'une clôture ou d'un mur séparateur (cas les plus fréquents).

En principe, le système informatique identifie ces dossiers et les invalide automatiquement. Toutefois, en cas d'une indication de libellé des travaux incomplet ou absent, vous pouvez être sollicité à tort.

Si vous êtes concerné, merci de bien vouloir nous l'indiquer en nous contactant (coordonnées en fin du dépliant) ou en complétant votre parcours GMBI en indiquant la nature exacte des travaux.



En cas d'absence de déclaration, nos services procéderont à l'évaluation d'office de votre bien.

## NOUS CONTACTER

### Par internet :

Via votre messagerie sécurisée.

Connectez-vous à votre espace particulier, puis :  
Sélectionnez « écrire » et « mes biens immobiliers »  
puis « déclaration foncière »



### Par courrier :

Centre des Finances Publiques  
Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)  
12 Boulevard Lakanal – 82200 MOISSAC

Par téléphone : 05 63 04 64 00

Je n'arrive pas à déclarer. Pour être accompagné, prenez RDV sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique :

### Contact et prise de RDV

Sélectionnez : « votre demande concerne : la gestion de votre patrimoine », puis :  
« au sujet de : une déclaration de travaux »



**Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?**

**Pensez à le déclarer !**



### À QUI ?

Et

➔ **Auprès de votre mairie** : effectuez une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

➔ **Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**, et plus précisément auprès du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

La DGFIP a connaissance de chaque autorisation d'urbanisme déposée.

Il est **obligatoire** de déclarer la fin de vos travaux auprès de nos services.

Les informations transmises permettront la mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération.



La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFIP.

## Qu'est ce que je déclare exactement ?

Il est **fortement conseillé de privilégier la déclaration en ligne sur GMBI** : en effet, elle vous guide automatiquement, via un parcours déclaratif analysé et déterminé par notre système informatique, selon votre cas, pour effectuer votre déclaration foncière et/ou votre déclaration d'urbanisme.

En cas d'impossibilité de déclarer en ligne, vous devrez déterminer quels imprimés seront nécessaires pour effectuer vos obligations déclaratives. Tous les imprimés et leurs notices sont disponibles sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### Obligatoirement : la déclaration foncière

1 Les travaux effectués dans un local dont vous êtes propriétaire, qu'il s'agisse de constructions nouvelles (ex : piscine), d'une addition de construction (ex : véranda accolée à votre maison), d'un réaménagement intérieur (ex : transformation d'un garage en chambre), ou d'une démolition partielle ou totale doivent obligatoirement faire l'objet d'une **déclaration foncière**.

– Elle permet de mettre à jour l'évaluation de votre bien.

En cas d'impossibilité, je déclare papier :

- déclaration H1 : pour une maison

- déclaration H2 : pour un appartement

- déclaration IL : pour toute modification sur un local existant

H1

### Et, selon les cas : la déclaration d'urbanisme

Dans certains cas, la déclaration foncière doit s'accompagner d'une déclaration d'urbanisme, pour les cas où votre projet est soumis à la taxe d'aménagement. Quels sont ces cas ?

2 La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m<sup>2</sup> et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves.

Y sont soumis les abris de jardin (même démontables) ou toute autre annexe (véranda, par ex) construite à l'extérieur de votre maison. Les piscines ou le photovoltaïque au sol également.

Les bâtiments non couverts, comme les terrasses, ou ouverts sur l'extérieur comme les pergolas, sont exclus de la surface taxable.

En cas d'impossibilité, je déclare papier :

- déclaration 6840-SD

6840-sd



Par flux informatique, nos services sont informés de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Cette information donne lieu à l'envoi d'un 1<sup>er</sup> mail qui vous demande d'indiquer la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement de ceux-ci (cette date reste modifiable ultérieurement si besoin).

Un 2<sup>nd</sup> mail vous sera transmis le jour de la date prévisionnelle d'achèvement : vous devrez alors effectuer votre déclaration foncière et/ou d'urbanisme.



### QUAND ?

Dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou de la réalisation définitive du changement de consistance ou d'affectation.

## Comment dois-je déclarer ?



Par internet, en vous connectant à votre espace particulier sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
Rubrique  
« Gérer mes biens immobiliers »

Une pastille « déclaration foncière attendue » apparaîtra sur le local concerné par les travaux.

Par dérogation via un ou des formulaire(s) papier selon les cas, téléchargeable(s) sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

**DEROGATION**

Selon les cas : 6840-SD, et/ou H1, H2 ou IL\*  
\*précisions sur la page suivante



Par arrêté préfectoral du 28 août 2025, la commune de Beaumont de Lomagne a été divisée en **4 nouveaux bureaux de votes** ainsi définis :

- Bureau de vote n°1 ➡ « Beaumont Bastide »
- Bureau de vote n°2 ➡ « Beaumont Nord »
- Bureau de vote n°3 ➡ « Beaumont Sud »
- Bureau de vote n°4 ➡ « Beaumont Est »

**Tous les bureaux de votes sont centralisés à la salle des fêtes « Place Jean Moulin »**

Les électeurs sont invités à lire attentivement leur carte électorale pour connaître leur affectation dans le bureau de vote avant de se présenter pour voter lors des prochaines élections, à savoir :

### **Elections municipales du 15 et 22 mars 2026**

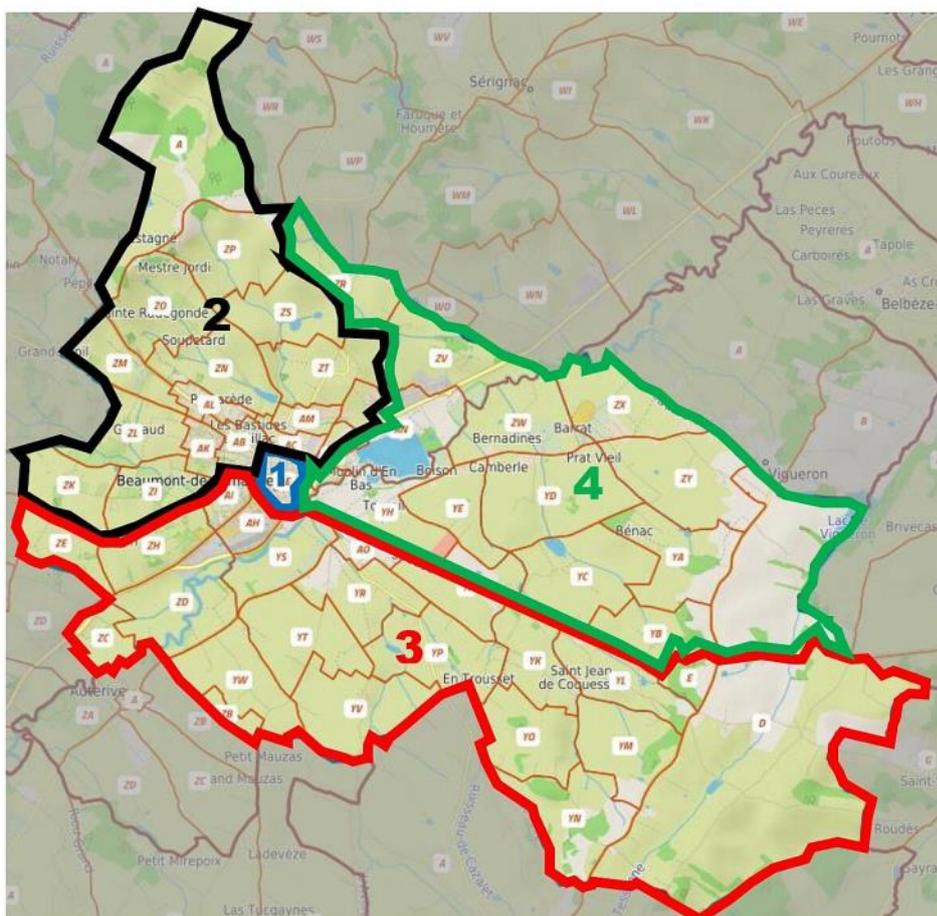
## **RAPPEL IMPORTANT**

Conformément à l'article R.60 du code électoral vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué avec :

- **Votre carte d'électeur**
- **Une pièce permettant de justifier votre identité.**  
(Ex : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo)

**Si l'électeur n'est en possession d'aucune pièce lui permettant de justifier son identité, il ne peut être admis à voter.**

DECOUPAGE 4 BUREAUX DE VOTE – BEAUMONT DE LOMAGNE





## Vie associative un engagement quotidien au service des habitants

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique, qu'il soit sportif, culturel, de loisirs ou à vocation caritative. Chaque année, des dizaines d'associations et de bénévoles s'investissent avec passion pour proposer des activités variées et renforcer le lien social entre les habitants.

J'ai pu mesurer encore cette année la richesse et la diversité de vos actions.

Les associations sportives obtiennent d'excellents résultats. Des tournois sont organisés (rugby, foot, tennis, volley, judo, karaté, taï ji quan, boxe, tir à l'arc, ball trap, badminton...)

Des manifestations culturelles, de loisirs, caritatives, hippiques animent le territoire :

animations et ateliers au musée Fermat, fête des sciences, festival du conte, fête des enfants, fête de la musique, forum des associations, foire commerciale, salon du livre jeunesse, nuit des musées, concerts du groupe vocal Mèlomagne, nuits de la lecture, fête du patrimoine, programmations théâtrales, festival docus en terre, festival Alors Raconte, bal occitan, fête de l'aïl, concours de pêche, de pétanque, braderies, fête du 15 août, concours de pêche, marchés gourmands, repas des chasseurs, courses hippiques ...

En tant qu'adjoint aux associations sportives, culturelles, de loisirs et caritatives, je souhaite saluer cet engagement et rappeler le soutien constant de la municipalité. Comme les autres années plusieurs actions ont été menées :

Accompagnement des projets par des aides financières et matérielles adaptées ;

Mise à disposition et amélioration des équipements municipaux permettant d'accueillir les activités dans de meilleures conditions ;

Développement des partenariats pour faciliter les démarches des associations et encourager les initiatives collectives

Organisation du Forum des associations, moment incontournable qui met en lumière la diversité des pratiques proposées sur notre territoire.



Grâce à l'énergie et à la générosité des bénévoles, notre commune continue de se distinguer par la richesse de ses activités et la vitalité de sa vie locale. La municipalité est restée et continuera pleinement à être engagée à vos côtés pour poursuivre cette dynamique et favoriser l'épanouissement de chacun.





# INTERVIEW

réalisée par Marc Montiel

« L'entreprise Micouleau, plus de cent ans de savoir-faire et de tradition au cœur de Beaumont et de la Lomagne. » Comme nous l'avons fait pour d'autres entités remarquables de notre cité, aujourd'hui nous mettons en lumière Françoise Dirat née Micouleau, P.D.G. d'une entreprise familiale bien connue des Beaumontois et au-delà.

**Bonjour Françoise, pouvez-vous nous raconter la « saga » des Micouleau.**

**Françoise :** Volontiers. En 1888, mon arrière-grand-père Antoine, charcutier a ouvert sa boutique à Beaumont de Lomagne. Il fait partie de la légende de la famille. Il a su transmettre à mon grand-père Jean, une activité prospère, qui lui-même a eu le talent d'intéresser mon père et ma mère, André et Nicole, pour prendre le relais. Mes parents, avec une nouvelle ambition, se sont lancés dans les marchés du gras dans le Gers et dans les Landes et sur les foires du pays. En 1964, pour la première fois, ils exposent au Salon de l'Agriculture à Paris et, depuis, l'entreprise Micouleau n'a jamais manqué cette rencontre. Ils ont également pris l'habitude de participer aux marchés flottants sur la Seine. Devant le succès rencontré, l'idée leur est venue d'ouvrir une boutique à Paris. Puis l'Armée et la grande distribution sont devenues nos clients.



**Une expansion remarquable qui implique une activité intense et un grand savoir-faire ?**

**Françoise :** La quatrième génération, à laquelle j'appartiens, et bientôt la cinquième, a su perpétuer ce savoir-faire familial et le valoriser, tout en ne négligeant pas une formation continue interne, dont bénéficient mes 17 employés, constitués d'une majorité de jeunes. Notre activité artisanale et industrielle implique évidemment des contraintes, auxquelles nous nous soumettons volontiers, comme le contrôle continu des produits et des process, en interne et par des organismes extérieurs, spécialisés dans ce domaine.

**D'où proviennent vos matières premières ?**

**Françoise :** Nos produits sont fabriqués à partir de produits d'origine locale d'abord, mais aussi régionale et européenne. Leur qualité nous a permis de mettre en avant quelques produits phares, qui rencontrent un grand succès, tels que : le foie gras mi-cuit, le confit, le cassoulet, ... La mise en fabrication se fait dans nos locaux de Beaumont, notre volume de fabrication peut s'exprimer en tonnes, et notre premier point de vente est toujours dans notre cité, dans notre magasin traditionnel, mais aussi en France et en Europe à travers les salons français et internationaux auxquels nous participons.



**On peut dire que votre entreprise, en plus de son ancrage local ne néglige pas une extension nationale et au-delà.**

**Françoise :** Nous ne négligeons pas, en effet, les perspectives d'avenir. Ainsi, je peux vous annoncer l'ouverture d'une boutique en Normandie, à Bréal. Sans abandonner nos activités, par exemple sur les salons traditionnels, les moyens modernes de communications nous permettent d'envisager la mise en place de ventes directes aux clients particuliers, par l'envoi de catalogues ou l'utilisation des réseaux sociaux, tout en renforçant l'accès à notre site existant. Nous ne négligeons pas notre ancrage local, puisque depuis quelques années déjà, au mois d'août nous continuons d'organiser une manifestation : « la Tournée des Foies-gras », accompagnée de nombreuses activités ludiques, une fête bien appréciée des Beaumontois, des Lomagnols et des touristes.

**Pouvez-vous nous confier vos coups de cœur, maintenant que vous avez acquis une solide expérience de cheffe d'entreprise ?**

**Françoise :** je me souviens d'une de mes premières fiertés. C'est en 2017 l'obtention du Prix d'Excellence du Ministère de l'Agriculture. Je me souviens également de la première médaille que nous avons reçue en famille, avec mes parents ; ainsi que des 22 médailles qui nous ont récompensés au cours des différents salons et du Concours Général Agricole de Paris... Il est vrai que je dirige cette entreprise depuis quelques années, avec le concours précieux de mon personnel, en particulier de Jérôme, notre chef de production qui va bientôt prendre sa retraite. Mais je suis fière de voir la tradition familiale se continuer, par l'intégration de mon fils Rémy, qui saura relever le défi de l'entreprise.

En conclusion, on peut dire que Beaumont peut s'enorgueillir d'avoir une telle entreprise en son sein, fidèle à ses racines, capable de rayonner en France et en Europe. Une entreprise dont les retombées positives au plan de l'emploi, de l'économie et de la notoriété font la fierté de notre ville.





### Point d'étape sur les réalisations de la commission

Le changement climatique, avec ses conséquences telles que la hausse moyenne des températures, des déficits pluviométriques, des périodes plus fréquentes et plus longues de canicule, a des impacts visibles sur nos arbres, nos forêts.

Les chênes, les châtaigniers, les hêtres, les frênes, les sapins dépérissent, sèchent, manquent d'eau. Qui n'a pas remarqué depuis quelques années la multiplication de ces arbres blanchis, morts sur pied dans nos forêts ? Qui n'a pas observé la chute prématurée des feuilles de nos marronniers ou autres feuillus en été, comme mode de défense face au stress hydrique ? Sans feuille, moins de carbone pour alimenter l'arbre, qui doit puiser dans ses réserves et donc s'affaiblir.

Une autre conséquence de ce réchauffement est de favoriser la prolifération de parasites, de bio-agresseurs tels que certains insectes ou champignons qui accélèrent le dépérissement des arbres.

Bref, les puits de carbone que sont les forêts sont en danger. Bien entendu, au niveau national et mondial, les scientifiques analysent ces processus, recherchent des solutions pour des forêts plus durables. L'une d'entre elles serait de tester l'implantation d'arbres venus du sud dans des régions plus au nord comme la nôtre. Par exemple des arbres venant de Turquie, de Grèce, d'Italie ou d'Espagne.

Certains espèces remontent d'elles-mêmes comme le chêne pubescent des zones méditerranéennes, ou le chêne liège. D'autres commencent à s'adapter, tel les chênes sessiles ou pédonculés de nos forêts.

Notre avenir dépend grandement de l'état de nos forêts, nous devons savoir pour comprendre les enjeux de la lutte contre le réchauffement, la déforestation...

C'est pourquoi la municipalité a pour projet de créer **un arboretum « arbres d'aujourd'hui et de demain »**.

Qui serait un espace pédagogique de découverte des essences locales et actuelles, de leur avenir (en danger ou pas). Mais aussi un « laboratoire » avec la plantation d'essences non locales mais qui pourraient naturellement coloniser nos forêts, ou être introduites afin de les repeupler. Ce que les scientifiques nomment une migration assistée. Cet espace ouvert à toutes et tous est situé au sein de la base de loisirs, entre la salle du centre de loisirs et l'accès au lac depuis la route de Vigueron.

Nous concevons cet arboretum avec l'association campagnes vivantes 82, et la première plantation a eu lieu le 19 décembre avec une classe de CM2 du groupe scolaire Fermat.

Au fur et à mesure, des panneaux d'information seront posés, et, nous l'espérons, ce musée à ciel ouvert sera visité, parcouru, apprécié.

Depuis 6 ans, la municipalité a mis au cœur de sa politique la question environnementale. Nous avons informé (les journées de la biodiversité, arboretum) et agi (plantations, compostage, perméabilisation des trottoirs et parkings, permis de végétaliser...). Toujours dans une volonté d'apporter notre graine à la lutte contre le changement climatique, et de permettre aux beaumontois et beaumontois de mieux vivre dans notre belle cité.





### ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE

05.63.65.22.02 / asc.beaumont@sfr.fr

Page Facebook : Asso Socio Culturelle Beaumont de Lomagne

#### • Graine de culture

Pour la troisième année consécutive, l'ASC avec son projet « Graines de culture » propose des ateliers et spectacles pendant les vacances scolaires pour le jeune public.

#### Sur les vacances d'octobre :

Un stage de cirque avec comme intervenante Nadia de la compagnie « Aïe, Aïe, Aïe » s'est déroulé dans la salle de danse du Pôle culturel. Des ateliers pour diverses tranches d'âges ont été proposés sur trois jours : atelier parents/enfant, atelier pour les 4/6 ans et un pour les 7/11 ans. Plus de 25 enfants y ont participé.

Face à ce succès, il sera reproposé aux vacances de février 2026.

Un spectacle de marionnettes et magie « Le petit chiffonnier » a eu lieu à la salle des fêtes de Beaumont et a accueilli plus de 170 personnes, petits et grands qui ont adoré ce spectacle inter-actif.

#### • Le salon du livre jeunesse

organisé du 19 au 22 novembre en collaboration avec la Médiathèque de la CCLTG.

Il a débuté le mercredi par le Salon bébés lecteurs organisé en partenariat avec le RPE « Les P'tits loups ».

63 enfants, 36 adultes dont 12 assistantes maternelles sont venus à la salle des Fêtes pour profiter des diverses activités spécifiques à la petite enfance. Un spectacle interprété par Thérèse Bonnefoi des Conteuses en Lomagne a clôturé la matinée.

Puis le jeudi, ce sont les écoles de Beaumont de Lomagne qui ont partagé l'évènement sur des ateliers créatifs au Pôle culturel de la Maison Fermat. Plus de 230 enfants de la très petite section au Cp ont participé à divers ateliers déclinés sur le thème des animaux et de l'Afrique.

Le jeudi soir, l'inauguration s'est clôturée avec Mustapha, conteur africain de l'association Langues et Merveilles de Castelsarrasin.

Le vendredi, plus de 214 élèves venus de 6 écoles de la Communauté des communes ont participé au salon du Livre.

Cette même journée deux spectacles ont été proposés à tous les enfants : un magnifique spectacle pour les plus de petits « Petite chimère » de la compagnie « Les voyageurs immobiles » à la salle des Fêtes et pour les plus grands « Papier, ciseaux, forêt, oiseaux » de la compagnie Groenland Paradise au cinéma de Beaumont.

Le samedi, en matinée un atelier d'écriture pour adultes animé par l'autrice Nathalie Dieterlé a réuni une dizaine de personnes puis l'après-midi les autrices ont dédié leurs livres sur le stand de la librairie Tartinerie de Sarrant qui comme chaque année nous a proposé de magnifiques ouvrages.

Pour clôturer notre salon édition 2025, violoncelle, poésie et dessin sur sable avec le spectacle « Grain de sable » de la compagnie Les Astronambules qui a ébloui les 70 spectateurs présents.



#### Nos prochains rendez-vous

##### La nuit de la lecture 2026 (Thème villes et Campagnes)

se déroulera samedi 24 janvier à la maison Fermat, le matin un atelier d'écriture sur l'œuvre de Lydie Salvayre, prix Goncourt 2014 qui viendra l'après-midi présenter son œuvre et son dernier livre **Autoportrait à l'encre noire**. La rencontre sera suivie de la remise du **prix Maité Tufféry** pour l'édition 2026 du concours de nouvelles.

**LE FESTIVAL DU CONTE 2026**, au cinéma les Nouveaux Bleus

##### Dimanche 8 février à 15h :

**Les Conteuses en Lomagne « En entendre de toutes les couleurs »** (à partir de 10 ans)

La java danse sur toute une palette de contes. Ouvrez vos oreilles et fermez vos yeux ! La mosaïque de vos rêves s'ouvrira sur 1000 nuances d'histoires. Un vrai feu d'artifices !

Le festival du conte ce sera également la proposition d'une séance scolaire contée avec Hélène Pelardy « Sans peur et sans chotttes »

**Le jeudi 12 février à 20h30 : « La sauvage » de et avec Sabrina Chezeau**

Au fil de l'été, dans les tréfonds de la Creuse, une jeune fille de 13 ans amène la joie, l'insolence et la couleur dans l'hôpital ou vit mémé et toute une bande de furieux déjantés..

Un spectacle drôle, tendre et touchant qui questionne avec audace notre peur de la différence et de la folie.

Dés 10 ans, GRATUIT



Le PIJ a proposé en novembre aux établissements scolaires un spectacle « Le bénéfice du doute » qui a accueilli plus de 300 élèves de la troisième à la seconde au cinéma de Beaumont. La thématique : comment se construit la jeunesse d'aujourd'hui entre réalité et virtualité...

Prochain évènement : Le Forum santé jeunes accueillera les 19 et 20 février les enfants de cycle 3 qui participeront sur une demi-journée à cette manifestation sous forme de stands avec des thèmes comme l'alimentation, le cyber harcèlement, les émotions, le sommeil et bien d'autres...



#### LE POINT INFO JEUNES :

Au premier étage du Pôle culturel le PIJ vous attend pour vous aider à :

Faire un CV, une lettre de motivation,  
Chercher une formation ou un emploi,

Chercher un loisir ou toute autre information sur la vie quotidienne, la santé...

La responsable coordonne des actions de prévention sur la santé, la prévention routière en étroite collaboration avec les établissements scolaires

Un point public internet est à la disposition de tous (ordinateur, scanner, imprimante)

Contact : 05 63 65 61 07.

Pointinfojeunesse82500@sfr.fr

#### Horaires :

- Mardi de 9h30 à 17h30,
- mercredi et vendredi 14h/17h
- jeudi 14h/17h30



### Au Musée Fermat des visiteurs par milliers.

Depuis juillet 2024, date de son ouverture au public, le Musée Fermat compte ses visites par milliers. Cette aventure humaine et collective s'appuie sur le travail d'une équipe engagée soutenue par de nombreux bénévoles. Son rayonnement ne s'arrête pas à nos frontières. Grâce, notamment au programme Erasmus+, Beaumont-de-Lomagne, par l'intermédiaire de FermaT Science entretient des relations fructueuses avec pas moins de 15 pays européens pour les années 2025 et 2026.

Quant aux visiteurs et visiteuses venant sur place, leur provenance est locale, mais aussi régionale nationale, et du monde entier. Le musée Fermat offre à tous et à chacun des espaces d'échange et de transmission. Pour le jeune public, durant toute l'année scolaire, des dispositifs ambitieux d'éducation artistique et culturelle permettent, de la maternelle jusqu'au lycée, un accueil de jeunes de toute l'Occitanie et au-delà. Avec les établissements de la commune, ont été établies des relations privilégiées.

Avec le collège, le dispositif *Faire ma science* propose aux jeunes de découvrir la science de manière attractive. Avec le lycée professionnel Norman Foster, chaque année, fin janvier-début février, *BatiMaths* promeut l'image des mathématiques dans les métiers du bâtiment et de la topographie. Pour les élèves de la fin du cycle 4 et du lycée, en mars, la manifestation *MathDames* met en lumière les femmes scientifiques

Pour tous, durant toute l'année, une programmation culturelle riche offre des ateliers, des conférences, des spectacles, lors des grandes rencontres nationales comme *La nuit des musées*, *les journées du patrimoine*, *l'été culturel*, *la fête de la science*, toutes les occasions de se réjouir, seul en famille ou en groupes sont au rendez-vous pour tous au Musée Fermat.

En cette fin d'année 2025, le musée restera ouvert seulement pour les scolaires et les groupes. Cette pause dans l'accueil du grand public permettra de mettre en place les deux nouveautés de l'année 2026.

L'exposition *Dans ma cuisine* remplacera l'actuelle exposition sur l'Intelligence artificielle qui a drainé un large public.

Le thème : **Quand les maths passent à table** promet de belles rencontres. Petits et grands y seront invités à manipuler, tester, mesurer, comparer, observer et surtout à s'amuser en découvrant les liens entre les maths et la cuisine.

Quant à l'installation, au premier étage du Musée, d'un espace scénographié dit des *Petits Fermat*, elle offrira aux enfants à partir de trois ans, la possibilité de plonger dans une forêt mathématique peuplée d'animaux marins. Chaque rencontre sera pour eux une invitation à découvrir le monde fascinant des nombres et des formes en jouant et manipulant.

Une belle année se termine, une belle année commence pour le plus grand bénéfice de tous, confirmant la renommée de Beaumont de Lomagne et l'attrance qu'exerce notre cité grâce au Musée Fermat, troisième musée

consacré aux mathématiques en France après Paris et Lyon

**Pour en savoir plus :**

**tel : 05 63 26 52 30**

**site du musée : museefermat.com-**

**Instagram Musée Fermat @museefermat**



L'Espace de Vie Sociale accueille depuis septembre une nouvelle animatrice socio-culturelle Chloé. Détentrice d'un BTS Services et prestations des secteurs « sanitaire et social » et d'un BPJEPS « Loisirs tout public », elle assume différentes missions au sein de l'Espace de Vie Sociale (EVS) en collaboration avec Véronique : accueil et accompagnements des usagers, animations des différentes activités et l'accompagnement à la scolarité.

L'EVS a pour mission de développer le lien social entre les personnes, de favoriser la participation des habitants et de créer des partenariats. Il s'adresse à tous les publics autour d'activités variées animées par des bénévoles ou des professionnels : pauses café, loisirs créatifs, sorties culturelles vers des spectacles ou donnant lieu à de belles rencontres ; balades pour découvrir les villes et villages environnants ; ateliers divers : nature, bien-être, culinaires ; cours de français, jeux de société, travaux d'aiguilles sans compter l'indispensable accompagnement à la scolarité qui permet de sensibiliser les jeunes à la culture et de les aider à acquérir des outils pour mieux comprendre ce qui les entoure.

Chaque mois, les adhérents reçoivent, sur leur boîte mail, un programme détaillé riche de toutes sortes de propositions d'ac-

tivités et de rencontres. De plus, une permanence est assurée à l'accueil de l'EVS, 3 rue Pierre Fermat, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14h à 16h hors vacances scolaires. Un lieu idéal pour retrouver toute la programmation de l'année 2025-2026, disponible également dans la médiathèque.





### *La foir'expo un rendez-vous toujours attendu et apprécié*

L'édition de cette année a une nouvelle fois confirmé que la Foire Expo demeure un rendez-vous incontournable de notre territoire. Tout au long du week-end, de nombreux visiteurs ont profité d'une ambiance conviviale, de rencontres chaleureuses et d'un large panel d'exposants venus mettre en avant leur savoir-faire.

Cette belle fréquentation témoigne de l'attachement des habitants à cet événement phare, véritable vitrine de l'économie locale.

L'ensemble de nos exposants artisans, producteurs et commerçants de proximité s'est montré satisfait de cette édition. Ils ont souligné la qualité de l'organisation, les échanges riches avec les visiteurs et la visibilité offerte à leur activité. Leur fidélité témoigne de l'importance de la Foire Expo dans la valorisation de notre tissu économique local.



### *Une fin d'année riche en animations locales*

Le mois de novembre a été marqué par la **Semaine Commerciale**, organisée du 18 au 30 novembre. Cette opération a permis à nos commerces locaux de proposer des remises exceptionnelles via la carte de fidélité, tout en valorisant l'économie de proximité et la solidarité entre acteurs de la commune. Une belle façon d'accompagner les habitants dans la préparation des fêtes de fin d'année.

Décembre a quant à lui débuté sous le signe de la magie, avec le **Marché de Noël** qui s'est tenu le dimanche 7 décembre sous la Halle. Plus de cinquante exposants étaient présents, offrant aux visiteurs un large choix d'idées cadeaux, de gourmandises et de décorations. L'ambiance chaleureuse et féerique a séduit petits et grands.

Pour clôturer l'année, le jeu « **Un Noël inoubliable en Lomagne** », organisé du 2 au 31 décembre, a contribué à la magie des fêtes sur notre beau territoire. De nombreux chèques et cartes cadeaux *Vis Ta Lomagne* étaient à gagner chez les commerçants, pour le plus grand plaisir des participants. Une initiative conviviale qui a contribué à dynamiser la vie locale jusqu'aux derniers jours de l'année.

### *Une belle récompense pour une belle équipe !*

Ces événements nous rappellent combien il est important de soutenir nos commerces tout au long de l'année.

En choisissant les artisans et commerçants de proximité, nous encourageons les circuits courts, nous participons à la vitalité de notre économie et nous préservons l'âme de notre territoire. Un geste solidaire, responsable et porteur de sens.

### *Un grand merci à tous !*

Nous adressons nos remerciements chaleureux à l'ensemble des participants, exposants, commerçants, bénévoles, partenaires et collectivités qui contribuent chaque année à la réussite de ces événements.

Grâce à vous, la Lomagne reste un territoire vivant, accueillant et dynamique.

Que **2026** vous apporte joie, réussite et de belles découvertes dans vos commerces de proximité !

Les préparatifs du programme d'animations 2026 sont déjà en cours : vos commerçants et artisans vous réservent toujours plus d'idées, de rencontres et de surprises pour animer la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

### *Pensez-y !*

Lors de vos achats, n'oubliez pas de présenter votre carte de fidélité afin de cumuler des euros.

Pour faire plaisir autour de vous : pensez aux chèques cadeaux et cartes cadeaux *Vis Ta Lomagne* !

*Vis ta Lomagne vous souhaite de bons achats dans vos commerces de proximité !*

Renseignements sur internet : [www.vistalomagne.com](http://www.vistalomagne.com)

3 rue Pierre de Fermat Pole TEC

82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

TEL : 05.63.64.51.89 ou 07.81.81.97.62





La Croix-Rouge Française de Beaumont-de-Lomagne mène ses actions traditionnelles (action sociale, formation et secourisme), avec une équipe dynamique de bénévoles, en ville, et dans les communes environnantes.

### **Nos équipes assurent :**

La distribution alimentaire les 1er et 3ème samedis matin du mois de 9h30 à 11h30 ;

La Vesti-boutique et la Brocante le lundi de 10h à 12h, et le jeudi de 14h à 16h (ouvert à tous) ;

Les formations de secourisme (Initiation aux premiers secours, PSC,...) selon les demandes ;

Les activités textile, brocante et jouets regroupent la réception des dons, le tri et la revente à prix modiques des articles. Elles sont ouvertes à tous.

Venez les découvrir pour travailler avec nous dans une ambiance conviviale.

Durant l'année écoulée, nous avons organisé plusieurs braderies :

- une au printemps dans nos locaux.

- une en été, lors de la fête de l'ail, dans nos locaux avec une centaine de personnes qui ont pu dénicher des produits répondant à leurs attentes.

une les 18 et 19 octobre à la salle des fêtes avec un coin dédié à « octobre rose ».

Cette manifestation annuelle est devenue une des grandes attentes de la population. Elle sait pouvoir y trouver un choix important dans un espace semblable à celui d'un grand commerce. Nous avons pu accueillir plus de 300 personnes sur 2 jours.

Nos bénévoles ont pu à l'occasion de ses manifestations, mettre en valeur leurs talents de vendeur, de décorateur de stand, de conseillers en vente, et en hôte(esse) de caisse. Vous voyez, nos bénévoles peuvent s'épanouir au sein de notre association implantée sur la commune.

Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venues

nous voir et nous ont encouragés par leurs achats et gentillesse, à continuer nos efforts pour créer ces moments de convivialité. Nous remercions la Municipalité de Beaumont pour son important soutien moral et logistique.

Nous rappelons qu'un container de la Croix-Rouge est installé sur le parking de la salle des fêtes à proximité des arrêts de bus. Vous pouvez y déposer vos dons en dehors des heures d'ouverture de nos locaux. S'il vous plaît, ne laissez rien sur le sol devant ces derniers ou devant la porte de nos locaux boulevard Ouest. Comme vous avez pu le voir, les missions ne manquent pas. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous trouverons ensemble celles qui vous conviennent et qui pourront contribuer à votre épanouissement personnel. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les bénévoles de la Croix Rouge Française de Beaumont-de-Lomagne vous présentent leurs meilleurs vœux solidaires pour l'année 2026.

### **Pour toute information, contactez-nous :**

**Unité Locale Croix-Rouge française**

**32 Boulevard Ouest 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE**

**Tel. : 05.63.28.26.24**

**Courriel : [ul.beaumont@croix-rouge.fr](mailto:ul.beaumont@croix-rouge.fr)**



## **CINE LOMAGNE**

*Toute l'équipe des bénévoles de CinéLomagne vous souhaite une Bonne Année 2026, pleine de joie et de surprises.*

*L'année 2025 a été riche de partage et de discussions passionnées au cinéma Les Nouveaux Bleus, notamment au cours des cinq soirées du "Mois du Doc" (Novembre) consacrées au film documentaire.*

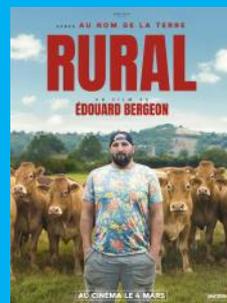
*Nous commençons l'année 2026 par un coup de rétroviseur sur les meilleurs films de 2025, grâce au Festival Télérama qui se tiendra du 21 au 27 Janvier. Surveillez bien notre programmation : vous pourrez voir ou revoir les films dont tout le monde a parlé l'an dernier.*

*Puis en Février, nous vous proposons de nous retrouver pour la 8e édition de notre festival Docus en Terre, les vendredi 20 et samedi 21 Février.*

*Comme d'habitude, vous pourrez profiter de superbes documentaires sélectionnés par nos soins, de l'inauguration gourmande le 1er jour, et de la soupe offerte le 2e jour. Cette année, le film de clôture sera le documentaire "Sérignac, chemin faisant" en présence de ses réalisateurs Anne-Marie Granié et Jean-Pascal Fontorbes.*

*Chers spectateurs, nous souhaitons aussi rester à votre écoute : si vous avez des idées pour faire connaître ou animer notre cinéma de nouveaux projets, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous écrire à :*

*[cinelomagne.beaumont@gmail.com](mailto:cinelomagne.beaumont@gmail.com)*



**Rural en avant-première le samedi 21 février**

" Le Laep est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Vous serez accueilli par deux accueillantes.

Le Laep favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Le LAEP est ouvert sur Beaumont le mercredi et le vendredi, à Lavit le lundi de 9h à 12h et à Larrazet le lundi de 15h30 à 18h30. L'accueil est gratuit, sans inscription et libre de temps.

Si vous voulez des renseignements, contactez nous par mail [laep.lesptitsloups@famillesrurales.org](mailto:laep.lesptitsloups@famillesrurales.org) ou au 07.81.31.97.76"



"La Fabrique, association d'échange de savoirs et savoirs-faire vous accueille au 8 rue Grand selve à Beaumont.

Différents ateliers sont proposés tout au long de l'année : couture, jeux de société, écriture créative, peinture, sophrologie, anglais, œnologie, bavarages gourmands en langue étrangère, conférences... et certains qui ne sont proposés qu'une fois en fonction des rencontres, des envies !

En 2026, les activités continuent, n'hésitez pas à passer la porte !



Le GLPE (Groupement Local des Parents d'Élèves) a récemment organisé un Vide ta chambre ainsi que le Marché de Noël, deux événements qui ont rencontré un beau succès grâce à la participation active des familles et des bénévoles.

Nous avons pu financer les voyages scolaires de la maternelle, de l'élémentaire et du collège, pour un montant total de 3 520 € pour l'année de 2025.

Pour clôturer l'année scolaire, nous aurons le plaisir de proposer un temps fort très attendu : le concert du groupe Nadau, qui se tiendra le 6 juin 2026. Ce moment musical, célébrant la culture occitane, réunira petits et grands dans une ambiance conviviale et festive.

L'ensemble des fonds récoltés lors de nos actions est entièrement dédié au soutien des écoles et au financement de projets au bénéfice des élèves. Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leur soutien et leur engagement à nos côtés.

## LES POUIMPILS BEAUMONTOIS

Le club de cyclotourisme « Les Poumpils Beaumontois » est une association créée en décembre 1996.

Depuis sa création ce club a su regrouper en son sein des cyclotouristes hommes et femmes de plus de 18 ans, amateurs de parcours de découvertes du terroir lomagnol mais aussi d'autres cantons du Tarn-et-Garonne ainsi que des départements limitrophes.

Constitué d'une quarantaine de licencié(e)s ce club propose 2 fois par semaine, le mercredi et le dimanche matin, des circuits adaptés en groupes suivant les capacités de chacun.

Le mercredi, les départs ont lieu depuis le parking de la crèche au bas de la ville le matin ou l'après-midi suivant les saisons.

Le dimanche matin le rendez-vous est fixé au bas de l'ancienne halle au centre-ville à 8h00 en été, 8h30 ou 9h00 en hiver.

Les « Poumpils Beaumontois » organisent chaque année, le premier dimanche d'août une randonnée autour des vignobles de la Lomagne. Les circuits (50 km ou 70 km) autour de la cave de Saint-Sardos sont vallonnés à souhait et les deux ravitaillements le long du parcours sont toujours appréciés des participant(e)s qui viennent des clubs du Tarn-et-Garonne et des départements voisins. Le club propose aussi à ses licencié(e)s d'autres manifestations tout le long de l'année:

( sortie de 4 jours en mai à la découverte d'autres départements de la région Occitanie, sortie Tour de France en juillet, sortie à Bruniquel ou St-Antonin-Noble-Val avec repas, ....)

La section féminine est très active : nos cyclotes prennent part aux manifestations mises en place par le CODEP 82 ( Comité Départemental ). En mai 2026, elles organiseront la concentration féminine « Olympe de Gouges ».

Le club possède aussi une section VTT. Leurs adhérents participent à de nombreuses manifestations.

Vous les trouverez sur leur site « team VTT lomagnols » sur WhatsApp

Enfin, le club participe début septembre au forum des Associations où vous pouvez rencontrer des membres de notre association qui sauront répondre à vos questions.

**Nos représentants sont à votre écoute :**

**le Président : Gérard Caze :**

**Tél : 06 77 64 16 16 .**

**E.mail : [caze.gerard@orange.fr](mailto:caze.gerard@orange.fr)**

**le Secrétaire : Jean-Noël Guichou**

**Tél : 06 08 17 41 20**

**E.mail : [jean-noel.guichou@orange.fr](mailto:jean-noel.guichou@orange.fr)**



**Les Aînés lomagnols :**

L'Association aux Rendez-vous des Aînés Lomagnols a continué ses activités de jeux de société et randonnées en Juillet et Août. Le 5 Septembre 102 adhérents se sont retrouvés en toute convivialité pour le goûter de la rentrée.

L'Association a organisé un grand Loto le 28 septembre et un Loto au profit du Téléthon le 9 novembre (ouvert à tous). Les lotos mensuels à la salle des Aînés les 18 septembre, 9 octobre et 20 novembre et prochainement le 11 décembre (pour les adhérents).

Le 24 octobre, 57 adhérents ont passé une agréable journée à la Ferme de Lafitte à Montgaillard en Albret (47). Repas concert avec Jean Michel Zanotti. Tous en sont repartis enchantés et prêts à recommencer.

Une démonstration des produits ProConfort a eu lieu le 1er décembre avec 33 participants.

Le 14 décembre le Père ou Mère Noël est venu rendre visite aux Aînés autour d'un goûter.

Avec des cadeaux dans sa hotte.

Le 19 Décembre : La Ronde des Crêches

**Rappel de nos activités :**

**Lundi matin : gym douce**

**Lundi après midi : jeux de société**

**Mardi matin : randonnées 10/12 km et 3/4 km**

**Mercredi matin : gym douce**

**Jeudi matin : randonnée 5/8 km**

**Midi. : repas au foyer**

**après midi : jeux de société**

Une permanence est assurée le lundi après midi de 14 à 16 h au 33 rue de l'Esplanade.

L'Assemblée Générale se déroulera le 7 février 2026.

Pour l'année 2026 le prix de l'adhésion à l'association sera à 14 €

**CONTACTS :**

**05 63 02 78 44**

**Local 33 rue de l'esplanade**

**82500 Beaumont de Lomagne**

**GYMNASTIQUE VITALITÉ**

GYM VITALITÉ propose un programme musclé !

Chassez la morosité hivernale et venez pratiquer des entraînements sportifs pleins d'énergie et de bonne humeur ; Les séances en musique s'enchaînent et les mouvements sont régulièrement renouvelés.

Venez bouger votre vie avec GYM VITALITÉ à Beaumont , Faudoas, et Solomiac.

Des cours essentiels de stretching & relaxation, renforcement musculaire, cardio et body sculpt.

Pour tout renseignement contacter Evelyne l'intervenante , éducatrice sportive diplômée d'État au 06 32 27 37 12.

**Retrouvez-nous au forum des associations en septembre.**

**Renseignements au 06 32 27 37 12 .**

### **Une partie de l'opposition s'exprime.**

Les élus d'opposition du groupe "Collectif pour le Renouveau de Beaumont" vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2026 vous apporte du bonheur, la santé et beaucoup de réussite pour vous et vos proches.

A Beaumont, ce deuxième semestre 2025 a été marqué par la réalisation de travaux d'aménagement qui paraissent interminables, notamment rue de l'Église. Depuis plusieurs mois, la circulation est perturbée au préjudice des riverains et des commerces qui se désolent de voir cette situation s'éterniser. Mais la municipalité ne semble pas s'en émouvoir. Alors que les fêtes de fin d'année approchent, il est urgent que ces aménagements se terminent et que nous revenions à une situation normale.

La place de l'esplanade fait également l'objet de travaux de rénovation qui vont participer à son embellissement. Pour autant, il est difficile d'en connaître le coût. Différents montants apparaissent selon la source d'information : 390 000 € sur le panneau apposé sur le chantier (voiries, réseaux divers, espaces verts) ; 434 000 € dans le plan de financement ; 600 000 € selon les dires de M. Deprinçe lors du conseil municipal du 29 septembre 2025.

Chacun pourra se faire une idée de la justesse des informations dont disposent les élus d'opposition ! Pour ce chantier, la commune a encore eu recours à l'emprunt, celui-ci de 200 000 € sur 15 ans, à taux variable basé sur le livret A.

### **La majorité s'exprime.**

La majorité municipale sortante, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et souhaite qu'elle vous soit profitable à tous points de vue.

Six ans à vos côtés, six ans de projets, de défis et de fiertés partagés. Quand nous avons adhéré au programme « Petites Villes de Demain » et mis en œuvre les ambitions de notre profession de foi électorale, certains doutaient de leur faisabilité. Vous pouvez constater aujourd'hui que les choses ont évolué positivement, que ce soit l'embellissement de nos rues, le confort de circulation, l'agrément des lieux publics, la Maison Fermat, dédiée aux associations et au Musée des maths, pour la plus grande satisfaction de nos concitoyens, mais aussi pour l'attractivité de notre cité au plan touristique et économique. Nos services techniques ont su développer tout leur savoir-faire, nous leur en sommes reconnaissants. Pour ce qui concerne notre Église, classée monument historique, les contraintes budgétaires et administratives nous ont ralenti, mais nous avons posé les bases pour que nous puissions avancer dès 2026.

Votre sécurité et votre santé ont été notre grand souci.

**Votre sécurité** : l'installation d'un système de vidéosurveillance efficace, pour renforcer la tranquillité de tous, a permis de résoudre quelques délits et incivilités. Il faut rendre hommage à notre Police Municipale toujours présente et active, au service de notre ville et de ses habitants.

**Votre santé** : le maintien d'une offre de santé à Beaumont a été notre préoccupation majeure, parce que la santé est notre bien le plus précieux. Nous avons enclenché plusieurs actions pour éviter une désertification médicale et donner envie à de nouveaux médecins de s'installer chez nous. Ainsi une vidéo réalisée par un professionnel est en cours de réalisation.

Seulement, tous les travaux de la commune ne bénéficient pas du même empressement. En effet, en juin 2021, un article paru dans la presse locale annonçait « un prochain démarrage des travaux de consolidation et de rénovation de l'église ». On attend toujours ces travaux ! Il est vrai nous étions en période électorale, à la veille des élections départementales. Souhaitons que les mois qui vont suivre voient enfin le démarrage de la restauration de l'édifice.

L'objectif est de décrire l'offre de soins existante et le bonheur de vivre en milieu rural, afin d'attirer de jeunes praticiens, pour que nos concitoyens ne se trouvent pas démunis dans l'avenir.

Ces six années nous ont appris à rester à l'écoute des Beaumontoises et des Beaumontois, à faire en sorte d'améliorer leur cadre de vie, de répondre à leurs préoccupations et de résoudre les problèmes qu'ils ont pu rencontrer. Notre souhait est de rester à votre service, dans la continuité, pour un avenir meilleur.

Une Belle et heureuse année 2026 à toutes les Beaumontoises et à tous les Beaumontois. Qu'un lien fraternel et amical puisse continuer à nous unir.

PS : Vous trouverez dans ce dernier Bulletin Municipal de la mandature, une mise en lumière d'un des fleurons de nos entreprises beaumontaises, l'entreprise Micouleau, ainsi qu'un résumé des réalisations que nous avons menées à bien lors de nos mandats présent et passés.

**[Rendez-vous sur notre page Facebook : Beaumont dynamique et fraternel.](#)**

La Majorité Municipale

Une réglementation de la CNIL ( Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) du 02/10/2019, ne permet plus aux communes de publier sur le bulletin municipal des données d'état civil sans avoir au préalable obtenu l'autorisation des intéressés.

**MEDECINS**

Maison de santé inter communale : 05.63.02.36.92  
 Dr Carpentier: 05.63.27.67.43  
 Dr Bieber 05.63.65.33.95  
 Dr Lesbros : 05.63.65.33.95  
 Dr Perfettini : 05.63.65.33.95  
 Dr Mothes: 05.63.02.35.37  
 Dr Pello: 05.63.26.48.70

**PHARMACIES**

Pharmacie Vedrenne: 05 63 02 31 89

**DENTISTES**

Aurélié Diague: 05 63 02 20 38  
 Aude Annonier : 05 63 02 38 27  
 Sylvain Lafarge: 05 63 64 55 85  
 Emmanuelle Georges : 05.63.02.20.38

**INFIRMIERES et INFIRMIERS**

David Rivière, Karine Boutevin, Denux Catherine,  
 et Gayne-Capmartin Fabienne : 05 63 02 40 45  
 Broutin Valérie: 06.22.41.22.03  
 Yolande Foundohou, Audrey Rauly, Virginie Imbert  
 05.31.85.10.85  
 Vanessa SETIAUX et Marc OUAHNICH  
 06.08.84.16.13

**AUDIOPROTHESISTE**

Bertrand Lucie 06.07.61.93.15

**CHIROPRACTEUR**

Strafforelli-Barral Margaux: 06.45.03.39.07  
 Duplessix Anne-Laure : 07.69.22.97.17

**CHRONO-NUTRITION**

Véronique Bruno : 06 84 12 84 65

**KINESITHERAPEUTES**

Daziron Benoit Payet Sophie : 05.63.30.22.69  
 Salvador Llanes Castell / Alejandro ANTON GONZALEZ / Rafael  
 ARJENA FERNANDEZ : 05.31.85.10.86

**KINÉSIOLOGUE**

Yvan Mathieu : 06.82.08.56.64

**LABORATOIRE D'ANALYSE**

Biofusion : 05 63 02.41.86

**ENERGETICIENNE**

Stéphanie Constans : 05.63.91.40.47

**ART-THERAPEUTE CERTIFIÉ**

Phillipe Marti-Turull : 06.88.66.29.71

**NATUROPATHE**

Béatrice Villeneuve : 06.66.07.01.60

**OSTEOPATHES**

Barrau Cyril : 05 63 68 71 76  
 Jalambic Elisabeth : 06.98.25.90.17  
 Mailfert Aurore : 09 53 53 42 48  
 Milhavet Laurianne : 07.83.20.69.79

**ORTHOPTISTE**

Roch Antoine : 06.63.15.42.83

**ORTHOPHONISTE**

Laffont Audrey : 09.67.22.36.38

**DIETETICIENNE**

Virginie Aussaresses : 09.84.02.99.47

**ENTRETIEN DU CORPS**

Geffroy Yohann : 05.63.23.06.86  
 Christine Bolognesi : 06.82.75.61.28

**PODOLOGUES PEDICURES**

Berniac Céline : 05 63 27 63 36  
 Cornebise-Munoz Isabelle : 05 63 65 30 02  
 DUPUY Nathaly : 09.60.18.76.10

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Broueilh Cécile : 07 81 34 92 91  
 Rouzard Lydie : 05.63.02.38.98  
 Cassandra Larrocan : 06.16.76.66.14  
 Alexandre Dedieu : 06.43.45.58.82  
 Issanchou Jean-Pierre : 07.69.40.22.27

**PSYCHOPRATICIENNE / EQUITERAPEUTE**

Salles Florence : 06.52.56.84.45

**SAGE-FEMME**

Thau Fabienne : 06.79.69.97.22

**SOPHROLOGIE**

Barrue Gisèle : 06.88.67.86.43  
 Girard Véronique : 06.78.16.80.32  
 Meneguïn Michelle : 06.72.79.38.90

**Ctre DE READAPTATION CARDIAQUE**

Clinique Midi-Gascogne 05.63.21.50.00

**VÉTÉRIINAIRE**

SCP OUDART MAILHO ZAC : 05.63.02.24.04



**VENDREDI 23 JANVIER 2026**  
 SALLE DES FÊTES | 20H30

**Tarif unique : 13€**

Billetterie office de Tourisme : 05.63.02.42.32